



CONTRIBUTION DE LA CGT AU RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA CNCDH SUR LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

Les idées d'exclusion, de racisme, de haine et de repli nationalistes sont fortement portées par les partis et groupes d'extrême droite depuis des décennies, elles se sont aussi banalisées depuis quelques années, dans la parole publique. Notre organisation syndicale mène un travail sur ces questions, auprès de ses militants comme dans les entreprises.

Le système capitaliste a toujours su profiter du racisme pour diviser les salariés mais, aussi, pour surexploiter une partie du salariat. Des salariés sont cantonnés aux boulots les plus difficiles et mal-payés parce qu'ils sont immigrés et parfois sans-papiers. Des jeunes ne trouvent pas de travail ou pas à la hauteur de leurs qualifications à cause de leur code postal et des préjugés qui y sont associés. Des salariés partent une demi-heure plus tôt au boulot parce qu'ils sont régulièrement contrôlés et fouillés par la police. Des salarié.es sont licenciés parce qu'ils ont parlé arabe au travail ou qu'elles portent un foulard. Au quotidien, certains de nos collègues doivent faire face aux propos racistes en raison de leurs origines et n'osent pas toujours s'exprimer ou leur parole n'est pas prise au sérieux.

La CGT s'efforce d'être aux côtés de ces salariés et les interventions auprès des directions ou en justice sont très nombreuses. En réponse, la CGT s'appuie sur des principes de solidarité, de démocratie et revendique l'égalité des droits, dans le travail, la protection sociale, l'accès à la formation ou au logement, etc.

LA LUTTE CONTRE LES IDEES D'EXTRÊME DROITE ET LE RACISME :

Dans le monde du travail, le racisme est bien une réalité. Il peut s'exprimer dès la phase de recrutement de la part des employeurs, comme le confirme le rapport de recherche n°2020 – 01 sur la discrimination dans le recrutement des grandes entreprises.

En effet, ce rapport témoigne que les candidats français présumés d'origine maghrébine ont près de 20 % de réponses en moins que les candidats français présumés d'origine française et ce que les candidatures soient spontanées ou en réponse à des offres publiées.

De plus, le racisme se manifeste dans le quotidien de l'activité professionnelle où des attitudes vexatoires, des insultes racistes peuvent avoir lieu. Ces dernières années, la laïcité ou la lutte contre le terrorisme a pu aussi être utilisée pour stigmatiser voire exclure des salariés en fonction de leur appartenance religieuse.

Par conséquent, notre organisation syndicale a continué de mettre au cœur de son activité revendicative mais aussi de sa formation syndicale cette thématique de lutte contre le racisme qui est indissociable des valeurs du syndicalisme et des objectifs de rassemblement de tous les salariés à laquelle aspire la CGT.

Pour la CGT, cette question reste indissociable de sa lutte contre les idées d'extrême droite et de son soutien historique envers les travailleurs immigrés qu'ils disposent ou non de papiers et envers les travailleurs détachés.

Notre campagne contre le racisme en cours, qui a débuté en 2017, montre la cohérence de notre action syndicale portant à la fois sur la non-discrimination entre salariés en fonction de leur origine, mais aussi en s'intéressant à la situation réelle des salariés : sortir un travailleur de sa situation illégale de travailleur dissimulé est aussi un moyen de cultiver l'égalité de droits entre salariés mais encore d'empêcher une opposition stérile entre travailleurs sous contrats et sans contrat.

Cette année, le travail s'est poursuivi au travers d'un axe formation : nouveau module de trois jours de formation pour nos militants s'investissant dans la lutte contre les idées d'extrême droite et le racisme, nombreuses journées de sensibilisation, journées d'étude et de débats dans lesquelles les données du rapport racisme de la CNCDH sont utilisées.

Nous avons aussi poursuivi notre travail d'éducation populaire en mettant à disposition de nos syndiqués plusieurs nouvelles fiches sur l'antisémitisme, la violence de l'extrême droite, les médias et l'extrême droite.

Notre objectif est de prendre en compte et d'affronter au sein des lieux de travail ce phénomène d'adhésion de salariés voir de syndiqués aux idées de l'extrême droite et d'éviter qu'elles se propagent.

Au niveau intersyndical (avec la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse) nous avons tenu une initiative sur Lyon le 14 février qui a rassemblé près de 200 militants de la région AURA.

Nous avons aussi développé l'activité au niveau européen puisque dans le cadre de l'institut syndical européen nous avons co-organisé une session de trois jours à Budapest sur ce thème.

Depuis des contacts réguliers ont lieu entre plusieurs organisations allemandes, autrichiennes, britanniques, belges, suédoises, italiennes et des rencontres annuelles sont convenues dont une première a eu lieu en novembre sur Londres.

INCLURE LES TRAVAILLEURS MIGRANTS, SE BATTRE ENSEMBLE POUR L'EGALITE DE TRAITEMENT ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

Alors que les travailleurs migrants (sans papiers, demandeurs d'asile, détachés, saisonniers agricoles) ont démontré qu'ils sont une partie intégrante de notre société, qu'ils font vivre des pans entiers de l'économie française (BTP, Nettoyage, Aide à la Personne, Sécurité, Hôtellerie-Restaurant, Restauration Collective, Ramassage et tri des déchets, logistique, agriculture, ...), nous observons une continuité dans le durcissement des politiques migratoires et une stigmatisation croissante de cette partie de la population dans les discours.

Lors d'importantes grèves, depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui, des milliers de travailleurs sans-papiers, aux côtés de la CGT, sont sortis de l'ombre et se sont révoltés contre les conditions de travail qu'ils subissaient et subissent toujours en France. Les nombreux combats menés depuis, toujours victorieux, démontrent que ces travailleurs migrants ne sont pas déterminés à se faire exploiter mais déterminés à se battre pour leur dignité, leurs droits et l'égalité de traitement : « A travail égal, salaire égal ».

Ils constituent du fait de leur vulnérabilité la catégorie de travailleurs la plus particulièrement exposée aux risques d'exploitation, voire de traite des êtres humains.

Renforcer les contrôles aux frontières, rendre plus difficile l'accès au séjour et au droit de travailler dégradent de plus en plus violemment les parcours migratoires, les conditions de vie et de travail dans les pays d'accueil et entretiennent les mafias et les réseaux de la traite d'êtres humains.

La frontière qui persiste aujourd'hui dans les faits est une frontière administrative : celle du titre de séjour et par conséquent celle de l'accès aux droits et à l'égalité. Pour cette raison, la CGT agit au quotidien dans les entreprises, dans les services publics, dans les territoires, pour la régularisation, l'égalité des droits, contre la déréglementation du droit du travail, le dumping social, le travail dissimulé et la fraude sociale patronale.

Se battre pour les droits des travailleurs migrants, c'est se battre ensemble pour les droits de l'ensemble des travailleurs de France. Combattre le racisme c'est se battre pour l'unité du salariat et la solidarité entre travailleurs au quotidien dans nos organisations.

L'INCLUSION SYNDICALE :

Pour mieux défendre leurs droits et pour qu'ils ne restent pas isolés, la CGT fait un véritable travail d'inclusion syndicale afin que tous ces travailleurs puissent adhérer dans toutes les organisations de la CGT, y trouvent leur place en tant que militants et y prennent des responsabilités. Une dizaine de milliers de travailleurs migrants ont rejoint notre organisation ces dix dernières années.

DES BATAILLES COLLECTIVES VICTORIEUSES DANS LES ENTREPRISES ET DES PERMANENCES SYNDICALES POUR L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES TRAVAILLEURS MIGRANTS :

Les grèves menées par des milliers de travailleurs sans-papiers, accompagnés par la CGT, depuis 2007 ont permis de gagner des critères de régularisation pour ces travailleurs.

Mêmes s'ils sont restrictifs et qu'il faut encore améliorer ce socle de premiers conquis pour tendre vers une égalité des droits, nous pouvons faire appliquer ces textes pour faire valoir les droits et obtenir la régularisation de nos camarades sans-papiers.

Des permanences hebdomadaires d'accueil des travailleurs migrants sont organisées dans tous les départements d'Ile de France, mais aussi en proximité sur les territoires : dans les Alpes Maritimes, l'Isère, la Haute-Vienne... Ces permanences permettent d'obtenir au quotidien, chaque année, la régularisation de milliers de travailleurs sans-papiers.

Des dépôts collectifs de dossiers de régularisation s'organisent tous les mois dans les Préfectures de Paris, Créteil, Seine Saint Denis, Nanterre, Versailles.

En 2019, un grand nombre de grèves victorieuses ont été menées par les agents de propreté des boutiques Kenzo et La Durée à Paris, de la société ONET dans les Yvelines mais aussi dans treize entreprises franciliennes en octobre 2019 (KFC, Léon de Bruxelles, Campanile, Haudecoeur, Cervus,

Sukiyaki, Le Flandrin, Proman, La terrasse de Pomone, Polipro, UGC, Job Center, Targett Interim) avec le soutien et la coordination de l'ensemble des organisations CGT concernées.

Elles ont permis d'obtenir la régularisation administrative de plus de deux cents travailleurs mais aussi d'améliorer considérablement les conditions de travail dans leurs entreprises.

DES COMBATS JURIDIQUES ; DES AVANCEES POUR LE DROIT !

De nombreux combats juridiques ont été aussi engagés dans les territoires contre la traite des êtres humains dans le milieu du travail, l'abus de vulnérabilité et les discriminations :

- Tout d'abord la victoire juridique définitive des coiffeuses et manucures du 57 Bd Strasbourg (Paris 10^e) accompagnées par la CGT a validé la reconnaissance de la traite des êtres humains devant le tribunal correctionnel de Paris en février 2018. C'est la première jurisprudence historique qui reconnaît la traite des êtres humains dans le milieu du travail, dans un cadre collectif.

Elle a permis de créer du Droit et de donner confiance et espoir à d'autres travailleurs se trouvant dans des situations similaires d'extrême exploitation.

De nouvelles procédures pénales ont pu être introduites contre des employeurs délinquants et ont permis la protection des travailleurs concernés et leur sortie du milieu de l'exploitation comme les travailleurs du BTP de l'entreprise Pinault Gapaix à Bobigny, Bucherons saisonniers dans l'Indre, en Corrèze, Travailleurs saisonniers agricoles ou faussement détachés dans les élevages de canards des Landes, dans les exploitations du Vaucluse, dans les Vignes du Cognac.

- Le procès des 25 ouvriers du BTP du chantier du 46 Avenue de Breteuil (Paris 7^e) porté par les salariés et la CGT en 2019 est une première en termes de reconnaissance de la discrimination systémique que subissent les travailleurs africains sans-papiers dans le secteur d'activité de la construction. Les représentants du Défenseur des Droits sont d'ailleurs intervenus pour appuyer en droit ces manœuvres qui avaient été discriminés et soumis à des conditions de travail contraires à la dignité humaine du fait de leur origine et leur statut administratif.

Ces travailleurs avaient déjà gagné par la grève la sortie du travail dissimulé, la réembauche par leur donneur d'ordres et leur régularisation.

- Un travail très positif et constructif avec les services de l'inspection du travail sur des dossiers de luttes collectives a permis d'anticiper des grèves et d'étayer les preuves de la relation de travail.

Dans toutes ces batailles, notre Confédération Syndicale joue un rôle indispensable de coordination des syndicats et organisations CGT territoriales, professionnelles concernés. Par ailleurs nos liens étroits avec les autres organisations syndicales sur le plan international ont permis l'orientation de nombreux travailleurs migrants exploités vers les permanences de notre organisation (exemple des travailleurs tunisiens dans les Vignes de Cognac orientés par l'UGTT).

JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS :

Chaque année, le 18 décembre, la CGT joue un rôle moteur dans l'organisation des manifestations qui ont lieu à l'occasion de la journée internationale des migrants en lien avec plus de 200 organisations associatives, syndicales ou collectifs de sans-papiers.

UN ENGAGEMENT POUR LE SAUVETAGE EN MER :

Depuis 2018, la CGT organise chaque année un évènement autour de la solidarité et sauvetage en mer des migrants avec ses partenaires européens. Le 3 décembre 2019 une conférence de presse a été organisée à Montpellier pour le respect du droit maritime international avec les syndicats portugais (CGT P), espagnols (CCOO) et les ONG SOS Méditerranée, Sea Watch et Open Arms.